

Documentation-archives

Services et équipements municipaux et publics

14 place Henri-Barbusse
94250 Gentilly
France

Horaires : **Sur rendez-vous** du lundi au vendredi : 8h30-12h, 13h30-17h (le mardi jusqu'à 18h)

Les missions du service Documentation-archives

Des missions regroupées en deux secteurs d'activités : la documentation et les archives.

La documentation

Sa mission est de chercher et rassembler un grand nombre d'informations sur les compétences des collectivités locales et sur la ville de Gentilly (textes officiels, arrêts de jurisprudence, livres, annonces légales, coupures de presse, extraits de revues...)

Les Archives

Loin de l'image poussiéreuse qu'on leur prête volontiers, les archives représentent une mine d'informations et participent à l'enrichissement de la mémoire collective locale. Les Archives municipales de Gentilly ont pour mission de collecter, classer, conserver, communiquer et mettre en valeur tous les documents produits ou reçus par les services ou établissements publics municipaux dans l'exercice de leur activité, quel que soient leur date et leur support.

Vous pourrez y consulter, notamment :

- Les registres des délibérations du conseil municipal
- des permis de construire,
- des sources pour la généalogie,
- des cartes et plans anciens,
- des publications municipales,
- des publications sur Gentilly,
- les listes électorales (les plus récentes sont à consulter au service Formalités- population.

Vous pouvez aussi consulter en ligne :

- [les comptes rendus des conseils municipaux](#)
- [les publications municipales](#)

La salle de lecture

La consultation des archives est gratuite et se fait sur place. Une pièce officielle d'identité est demandée lors de la 1ère inscription (D. n°88-849 du 28 juillet 1988) et une fiche de lecteur est remplie et signée par le demandeur. Il n'est pas possible d'emprunter les documents.

Le personnel des Archives guide et aide les chercheurs dans leurs premières démarches, mais il n'effectue pas les recherches à leur place.

Conditions de communication

La loi 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives a rendu la majeure partie des documents communicables, sauf si leur mauvais état matériel ne le permet pas. Néanmoins, des délais restent fixés par la loi pour certains documents, notamment ceux qui touchent à la vie privée des personnes (Etat-civil, recensements de population...).

Un trésor au fond de vos tiroirs

Vous avez des photos, des articles, des archives familiales, d'entreprise ou associatives qui concernent Gentilly. Aidez-nous à enrichir notre fonds.

Vous avez des journaux locaux, des brochures et tracts anciens, des images de Gentilly telles des gravures, peintures, cartes postales, photographies, affiches, factures à en tête ou bien des films

amateurs, des plans, des livres, etc ?

Ne jetez pas vos documents familiaux, associatifs, militants ou d'entreprise, qu'il s'agisse de documents écrits ou iconographiques, venez nous les remettre !

Il vous est possible soit de nous les prêter, soit de nous les confier par don, dépôt ou legs. C'est à vous de fixer les délais de communication publique.

Liens et adresses utiles

Une grande partie des textes officiels est dorénavant directement mis en ligne par les services de l'Etat sur [le site de Legifrance](#).

Service interministériel des archives de France : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>

- Direction des Archives de France

56 rue des Francs-Bourgeois 75141 Paris Cedex 03

Tél: 01 40 27 60 00

<https://francearchives.fr/>

- Direction des Archives départementales du Val-de-Marne

10, rue des Archives 94006 Créteil Cedex

Tél : 01 45 13 80 50

[Consulter le site des Archives départementales du Val-de-Marne](#)

Vous y trouverez les actes d'état civil numérisés.

- Le Château-Musée de l'Ile-de-France, domaine de Sceaux

<http://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr/ledomaine/>

- Archives de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

[consulter le site des archives de l'Assistance publique](#)

- Archives de Paris

18, boulevard Sérurier 75019 Paris

Tel 01 53 72 41 23

et le service des cimetières 71 rue Rondeaux 75020 Paris

Tél : 01 40 33 85 85

<http://www.archives.paris.fr/>

- Bibliothèque généalogique de Paris

Centre de recherche privé d'Histoire sociale.

3 rue de Turbigo, 75001 Paris

Tél : 01 42 33 58 21

[Consulter le site de la Bibliothèque généalogique de Paris](#)

- Direction des Archives départementales du Val-de-Marne

10, rue des Archives 94006 Créteil Cedex

Tél : 01 45 13 80 50

[Consulter le site des Archives départementales du Val-de-Marne](#)

documentation@ville-gentilly.fr

[01 47 40 58 50](tel:0147405850)